

Lot. Le projet de ferme photovoltaïque de Montcuq en détail

La société Photosol a le projet d'implanter une ferme photovoltaïque de 66 ha sur la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc.

Publié le 25 Sep 20 à 16:00



Photomontage du futur parc photovoltaïque de Montcuq-en-Quercy-Blanc. (©Photosol)

En août 2020, le conseil municipal donnait son accord pour l'**implantation d'un projet de ferme photovoltaïque** prévu entre St-Félix et Lebreil, sur la **commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc** dans le **Lot**. L'association « Environnement Juste » a pour sa part exprimé ses réticences au projet et a demandé l'organisation d'une réunion publique.

Mais en quoi consiste exactement ce projet ?

D'après un sondage Ifop, réalisé en mars 2020 auprès d'un panel large représentatif de la population française pour le compte de la société Photosol, 86 % des français ont une bonne image du photovoltaïque et les trois quarts seraient favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des friches agricoles. La Région Occitanie, qui est à ce jour avec 2 065 mégawatts de photovoltaïque installés la 2e région productrice de France, s'est donnée comme objectif, d'ici 2030, d'accroître la production française

en la matière, pour la passer à 6 300 Mégawatts, soit une hausse de 4 235 en dix ans. **Le Lot, sur les 13 départements d'Occitanie, est le 10ème producteur de la région d'énergie photovoltaïque.**

À partir de ces chiffres, la société Photosol et son chef de projet « photovoltaïque » Alexis de Deken, ont comme **projet de créer une ferme agri-photovoltaïque, à Montcuq-en-Quercy-Blanc**, sur les plateaux de Lebreil et de Valprionde. Ce projet permettrait d'augmenter la production lotoise de photovoltaïque de 73 %. Au sein des 28 exploitations photovoltaïques qu'il gère (Tarn, Haute-Garonne, Cantal, Aquitaine...), dont **2 dans le Lot** à ce jour, à Sarrazac et à Salviac, Photosol a permis l'installation de dix agriculteurs.

En effet, le projet de Montcuq est un **projet global**, qui a été analysé par une vingtaine de bureaux d'études, payés par la société. Il a été étudié par la Chambre d'Agriculture du Lot, et par la **Mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc qui l'a approuvé à deux reprises à l'unanimité**, et par les autorités de l'Etat. La société s'est assurée, comme le précise M. de Deken, des impacts hydrologiques, écologiques, agricoles, électriques du projet.

Ce projet, qui s'étendra sur **66 ha, avec 111 000 panneaux pour une capacité d'ensoleillement de 1 280 heures**, permettra de produire 49,4 mégawatts en production annuelle, soit **20 % du parc lotois**. C'est l'équivalent de la consommation de 7 600 appartements construits avant 1999 ou de 5 767 maisons construites après 1999.

Exploitation ovine et apicole

Ce projet permettra l'installation d'un agriculteur autour d'une **exploitation fourragère, ovine et apicole**. Comme vu avec les autorités et la Chambre d'Agriculture, 50 % du parc sera modelé, surélevé à 3m50 de hauteur, afin de permettre le passage des engins agricoles, et pour pérenniser les deux exploitations existantes. Photosol a travaillé avec la Saur pour le réseau de distribution d'eau afin de nourrir le bétail ; réseau qui sera financé par la société, tout comme l'irrigation. Pour les abeilles, des plants et des essences seront remis naturellement sur le parc.

En vue de **permettre la transhumance du troupeau d'ovins**, le parc agri-photovoltaïque de 66 ha est scindé en trois sites : Montcuq 1 de 11 ha, Montcuq 2 de 16 ha et Montcuq 3 de 38 ha. Un chemin de randonnée sera conçu, avec bancs et espace de détente.

Des **zones isolées seront prévues pour les chasseurs**, avec la création de deux espaces de nursery, en vue de réintroduire des espèces.

» Lire aussi : [Lot. La ferme agri-photovoltaïque de Montcuq-en-Quercy-Blanc, un projet écologique ?](#)

La dimension du parc permettra de proposer une énergie à prix bas, deux fois moins cher que ce qui pourrait être proposé au sein de petites friches industrielles.

Comme partout en France, Photosol, PME née en 2008, travaille avec différents partenaires, avec les territoires, autour de projets d' « intérêt collectif », comme le rappelle M. de Deken. Pour l'heure, le dossier est en cours d'instruction par les services de l'État.

À la fin de l'instruction, tous les habitants seront invités à donner leur avis lors d'une enquête publique. Photosol, qui se veut transparent dans sa démarche, tout en sachant qu'à la fin de la procédure, dans 2-3 ans, la technologie photovoltaïque aura évolué, répondra à toutes les questions, transmettra tous les documents...

M. de Deken, chef de projet, et Photosol sont prêts à répondre à l'association « Environnement Juste », tout en regrettant leur « désinformation ».

DIDIER QUET